



REPUBLIQUE GABONAISE

ASSEMBLEE NATIONALE
DE LA TRANSITION



ISTANBUL, TÜRKİYE
15-19 AVRIL • 2026

Débat général sur le thème :

*« Cultiver l'espoir, consolider la paix et assurer la justice pour les
générations futures »*

**Projet de Discours de l'Honorable
Michel Régis ONANGA M. NDIAYE
Président de l'Assemblée Nationale**

Istanbul, avril 2025

Madame la Présidente de l'UIP,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Assemblées,
Monsieur le Secrétaire Général de l'UIP,
Chers collègues parlementaires,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs en vos rangs et qualités

C'est pour moi un réel plaisir de me retrouver ici, à Istanbul, cette ville millénaire et carrefour des civilisations. C'est également, pour moi qui embrasse à peine le métier de parlementaire, un immense honneur de prendre part à cette 152^e Assemblée de l'Union interparlementaire, la première pour moi, et de m'adresser à vous du haut de cette tribune, en considération de la prestigieuse histoire de l'UIP.

Recevez donc humblement, chers collègues, les chaleureuses et fraternelles salutations du Parlement gabonais. Au-delà du Parlement, je vous prie de recevoir le témoignage de gratitude du Peuple et des autorités gabonaises, pour le soutien inestimable que vous nous avez apporté durant la période de Transition que nous avons connue.

De même, au nom de mes collègues, je tiens à remercier la Grande Assemblée Nationale de Türkiye, pour l'accueil et les commodités exceptionnelles qu'elle nous offre depuis notre arrivée.

Mesdames et messieurs,

Nos travaux s'ouvrent sur une thématique qui repose sur trois piliers essentiels, à savoir : l'espoir, la paix et la justice pour les générations futures. Pour le Gabon, ces notions ne sont pas de simples concepts, mais des réalités au cœur de nos politiques publiques, pour nos engagements en tant que parlementaires. Pour moi, en effet, parler de culture de l'espoir, c'est effectivement aborder le travail de réformes que nous poursuivons au Gabon mon pays, depuis la fin de la Transition.

Depuis un an aujourd'hui, presque jour pour jour, depuis le plébiscite qui a porté **Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA** à la tête de l'Etat, le Gabon est en chantier. C'est un chantier et un espoir législatif, car il vise à arrimer le cadre juridique et institutionnel à la nouvelle gouvernance, ainsi qu'aux exigeantes et légitimes attentes de nos concitoyens.

C'est également un espoir infrastructurel, pour mettre à la disposition des Gabonais les infrastructures et équipements nécessaires à la diversification de l'économie, à la transformation locale de nos matières premières, au développement de l'employabilité des jeunes et à la création des conditions d'un mieux-être collectif.

Mes chers collègues,

La réalisation de ces réformes requiert l'établissement pérenne d'un environnement politique, économique et social stable et harmonieux. Comme vous le savez, le Gabon a récemment franchi des étapes majeures de son histoire. Cette expérience nous rappelle que la paix n'est pas imposée, mais qu'elle se construit patiemment, au moyen de dispositifs robustes et d'une culture constante de la paix. À ce titre, il convient de souligner que le « **coup de libération** » survenu au Gabon le 30 août 2023 s'est déroulé sans violence, dans un esprit de sérénité et d'unité populaire. Par ailleurs, il a été suivi d'un dialogue national inclusif, offrant à l'ensemble des Gabonaises et Gabonais, quel que soit l'âge, l'opportunité de s'exprimer librement dans un climat de concorde.

Comme vous pouvez le constater, la paix au Gabon constitue l'une des valeurs fondamentales héritées de nos illustres prédécesseurs, une valeur que nous préservons avec la plus grande vigilance, en toute circonstance.

Chers collègues,

Le troisième pilier de notre thématique, est bien entendu, celui qui vise à garantir l'équité et la justice pour la jeunesse gabonaise d'aujourd'hui et celle de demain. Au Gabon, cela se traduit par une lutte acharnée contre le chômage qui se traduit par de nombreuses actions d'autonomisation des jeunes.

Ainsi, mesdames et messieurs, notre rôle ici est central. Nous devons légiférer et contrôler l'action de l'exécutif pour l'avenir. Nous devons être les garants des lois qui ne laissent personne au bord de la route et qui garantissent par-dessus tout un meilleur avenir pour notre jeunesse, pour notre pays. Il s'agit là mesdames, messieurs, du travail auquel mes collègues et moi sommes engagés.

La 5^e République gabonaise que nous bâtissons aujourd'hui ne saurait ressembler à celle d'hier, c'est la raison pour laquelle notre parlement est résolument tourné vers l'avenir et s'emploie pour les générations futures.

Madame la Présidente, mesdames et messieurs,

Avant de conclure mon propos, je tiens à exprimer, au nom du Parlement et du peuple gabonais, notre profonde reconnaissance à une personnalité qui s'est investie sans relâche au service de notre institution : **Monsieur Martin CHUNGONG, Secrétaire Général de l'UIP**. Cher frère Martin, bien que cette 152^e Assemblée marque la fin de votre mandat, j'émets le souhait sincère que vous demeuriez proche de nous et de l'UIP, tant vous restez une figure emblématique de notre organisation.

Nous vous remercions, Monsieur le Secrétaire Général de l'UIP, pour l'ensemble de votre action et l'empreinte indélébile que vous laissez sur les causes majeures que vous avez défendues, notamment le renforcement de la démocratie à l'échelle mondiale et la promotion des droits des femmes.

Mieux que vos prédécesseurs dans les mêmes fonctions vous avez su démontrer avec rigueur et expérience combien la diplomatie parlementaire peut contribuer de manière considérable au développement de nos pays et à la transformation de nos sociétés, y compris dans le cadre de la paix et de la sécurité internationale à un moment où le monde subit des profondes mutations, violations de ses mécanismes et principes multilatéraux.

Enfin, à vous, chers collègues parlementaires, je renouvelle toute la gratitude du Gabon pour votre engagement constant et votre soutien indéfectible.

Je vous remercie !